



Casablanca, le 19 Juillet 2021.

Communiqué

L'Association Professionnelle du Matériel Biomedical (APMB) a été surprise et choquée à la lecture des articles récents de la presse écrite et électronique ainsi qu'au niveau des réseaux sociaux au sujet de la passation de marchés négociés lancés par le Ministère de la Santé dans le cadre de la lutte contre la pandémie Covid-19.

Fondée depuis plus de 20 ans, l'APMB regroupe parmi ses adhérents plus de 50 sociétés structurées et professionnelles dans le secteur de la distribution des dispositifs médicaux (équipements biomédicaux, consommable et réactifs de laboratoire).

Dans le cadre d'urgence sanitaire et dans un élan de citoyenneté, les adhérents de l'APMB ont répondu présent aux consultations du Ministère de la Santé pour l'acquisition de fournitures et équipements biomédicaux ainsi que de réactifs de laboratoire et ce dans le but renforcer les capacités des structures hospitalières à faire face à l'expansion du nouveau Corona virus. Ainsi ces équipements ont été livrés et installés en un temps record.

L'APMB est indignée de voir le contenu du rapport de la mission parlementaire citer des noms parmi ses adhérents comme non déclarés et donc non autorisés par le Ministère de la Santé à commercialiser de tels équipements
L'APMB dément la véracité de ces écrits.

Enfin l'APMB précise que son bureau n'a pas été contacté par cette mission parlementaire à ce sujet.

Le Bureau de l'APMB

A.P.M.B
21, Place Pasteur, Rés Pasteur
Casablanca 20100
Tél: 0522.45.14.65
Fax: 0522.48.75.10